



AVIS À LA BATELLERIE

ET AUX USAGERS DU CANAL MARITIME

N° 2026-16
Du 24/04/2026

AVIS AUX USAGERS DU CANAL MARITIME

En raison d'une opération pluriannuelle de dragage sur le canal de Marans à la mer (dit « canal maritime »), sur 2 km en amont de l'écluse du Brault, **une vigilance particulière** est demandée aux usagers circulant sur cette voie d'eau, **pour une durée indéterminée**.

La circulation des bateaux est à privilégier **dans l'axe** de la voie d'eau et en maintenant la rive gauche.

Le passage à l'écluse du Brault reste possible **uniquement sur RDV** (24h à l'avance et au ☎. 06.64.49.29.60).

Merci de votre compréhension.

La Présidente

Séverine VACHON

Par délégation
adjoint à la Direction
Gilles CHOURRÉ